

Envoyé en préfecture le 19/12/2025

Reçu en préfecture le 19/12/2025

Publié le

ID : 085-218501138-20251216-DEL2512254-DE

S<sup>2</sup>LO

# 2024



---

## **RAPPORT ANNUEL**

### **SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE**

---

# EXERCICE 2024

## RAPPORT ANNUEL du PRÉSIDENT sur LE PRIX et LA QUALITÉ du SERVICE PUBLIC de L'EAU POTABLE

### SYNTHÈSE – CONTENU du RAPPORT

#### 1 Le cadre et la composition du Rapport

Ce rapport est établi en application du décret n° 95 – 635 du 6 mai 1995 qui prévoit que le Maire ou le Président de l'Établissement Public de Coopération Intercommunale présente à son assemblée délibérante un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, **Vendée Eau** exerce la compétence production et distribution de l'eau potable pour le compte des communautés de communes et d'agglomération qui ont pris la compétence eau potable par anticipation de la loi NOTRE ; il regroupe, en 2024, 253 des 255 communes de Vendée.

C'est donc un rapport unique production et distribution d'eau potable, qui est établi par le Président de **Vendée Eau**.

Ce rapport a été présenté au Comité Syndical de **Vendée Eau** le 2 octobre 2025.

Il se compose de deux parties :

- le rapport,
- les annexes.

Vous pouvez consulter le  
**Rapport Annuel Eau Potable 2024**  
complet sur le site de **Vendée Eau** :  
[www.vendee-eau.fr](http://www.vendee-eau.fr)  
Rubrique : Vendée Eau / Publications

## 2 Que trouve-t-on dans ces documents

Envoyé en préfecture le 19/12/2025

Reçu en préfecture le 19/12/2025

Publié le

ID : 085-218501138-20251216-DEL2512254-DE



Dans le rapport :

### La présentation de Vendée Eau

- La composition de **Vendée Eau** et ses compétences
- Le mode de gestion des équipements avec la liste des exploitants et les caractéristiques principales des contrats

### Les indicateurs techniques

- Les données relatives à la ressource :
  - localisation
  - volumes produits
  - origine de l'eau (surface, souterraine)
- Les indicateurs physiques relatifs à la distribution (population, nombre d'abonnés, volumes consommés et distribués, évolution des principaux indicateurs...)
- La qualité de l'eau distribuée présentée sous forme de cartes de synthèse thématiques pour les paramètres suivants : bactériologie, dureté, nitrates, autres pesticides, sous produits de désinfection (les trihalométhanes et les bromates)

### Les indicateurs financiers

- La facturation du service de l'eau potable aux abonnés (composition du tarif – fréquence des relevés – mode d'établissement des factures – contenu de la facture ...)
- Les tarifs du Service de l'eau potable 2024 et les composantes d'une facture d'eau potable pour un abonné ayant choisi le tarif Bleu, disposant d'un compteur de calibre 15 mm et pour une consommation annuelle de 120 m<sup>3</sup> – comparaison 2024 par rapport à 2023
- Le bilan d'exploitation à partir des éléments ressortant du Compte Administratif 2024
- L'annuité de la dette et son encours
- Le montant global des dépenses d'investissement
- Le bilan de l'application de la tarification sociale

### Les indicateurs de performance

- Institués par le décret et l'arrêté du 2 mai 2007 et la circulaire d'application du 28 avril 2008, pour les Services d'eau potable et d'assainissement collectif et non collectif, à compter de l'exercice 2008
- 3 indicateurs descriptifs et 14 indicateurs de performance pour les Services publics d'eau potable, pour une information sur l'évolution pluriannuelle de la qualité et de la performance du Service et des comparaisons avec d'autres Services d'eau potable en France

## Dans les annexes :

- **Annexe I** - La délibération n° 2023VEE04CS07 du 9 novembre 2023 décidant des tarifs du service d'eau potable pour l'année 2024.
- **Annexe II** – La note d'information de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne.
- **Annexe III** - Les analyses d'eau potable aux points de production.

Il s'agit de la synthèse des analyses effectuées en 2024 dans le cadre du contrôle sanitaire réglementaire, par l'ARS des Pays de Loire, délégation territoriale de la Vendée. Ces analyses concernent les points de production (usines ou captages), elles sont présentées sous forme de tableaux et le cas échéant de courbes.

- **Annexe IV** - Les analyses d'eau potable sur les unités de distribution.

Il s'agit des synthèses établies par l'ARS, à partir des analyses effectuées en 2024 dans le cadre du contrôle sanitaire réglementaire, sur les réseaux de distribution.

Ces synthèses sont classées par unité de distribution (territoire ayant la même origine de l'eau distribuée et le même exploitant).

- **Annexe V** - Les données spécifiques aux secteurs, décrivant leur composition et les travaux sur les ouvrages et réseaux de distribution.

## 3 Les principales données de Vendée Eau en 2024

Volume d'eau produit	● 48 926 619 m <sup>3</sup>
Volume importé depuis d'autres collectivités	● 3 751 743 m <sup>3</sup>
Origine de l'eau	● 88 % eau de surface ● 12 % eau souterraine
Nombre total d'abonnés	● 462 174
Volume consommé par les abonnés	● 43 583 471 m <sup>3</sup>
Volume exporté vers d'autres collectivités	● 2 469 388 m <sup>3</sup>
Longueur du réseau d'eau	● 15 710 km
Rendement global du réseau	● 87,3 %
Indice linéaire de consommation	● 7,6 m <sup>3</sup> /km/jour
Indice linéaire de pertes en réseau	● 1,16 m <sup>3</sup> /km/jour
Montant total des recettes au CA 2024	● 124 934 106,53 € dont 88 670 000,00 € pour la vente de l'eau aux abonnés
Montant total des dépenses au CA 2024	● 109 879 474,51 € dont 44 070 000,00 € pour la rémunération des exploitants
Excédent d'exploitation propre à l'exercice	● 12 872 150,41 €
Excédent global d'exploitation (avant autofinancement de l'investissement)	● 15 054 632,02 €

Annuité de la dette	● 5 611 586,19 €
Emprunts contractés	● 0,00 €
Encours de la dette au 31.12.2024	● 30 464 621,01 €
Montant du programme d'investissement	● 79 193 736,80 €

## 4 Les indicateurs de performance

D 101.0 – Estimation du nombre d'habitants desservis	● 699 150 habitants
D 102.0 – Prix TTC du service au m <sup>3</sup> pour 120 m <sup>3</sup>	● 2,30 € TTC/m <sup>3</sup>
D 151.0 – Délai maximum d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés, défini par le service	● 48 heures ouvrées suivant la demande d'abonnement
P 101.1 – Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie.	● 99,8 %
P 102.1 – Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques.	● 99,9 %
P 103.2 – Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	● 112 points sur 120
P 104.3 – Rendement du réseau de distribution	● 87,3 %
P 105.3 – Indice linéaire des volumes non comptés	● 1,16 m <sup>3</sup> /km/jour
P 106.3 – Indice linéaire de pertes en réseau	● 1,16 m <sup>3</sup> /km/jour (volumes de service et estimés sans comptage non pris en compte par Vendée Eau)
P 107.2 – Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	● 0,48 %
P 108.3 – Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	● 60 %
P 109.0 – Montant des abandons de créances ou des versements à un fond de solidarité	● 0,002 €/m <sup>3</sup>
P 151.1 – Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées	● 0,4 pour 1 000 abonnés
P 152.1 – Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	● 100 %
P 153.2 – Durée d'extinction de la dette de la collectivité	● 1,0 année
P 154.0 – Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	● 1,19 %
P 155.1 – Taux de réclamations	● 0,4 pour 1 000 abonnés